



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUTIL ACADÉMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

DE LA DÉMARCHE EUROSOL

Le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports a créé le label **Euroscol** qui vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne.

Il s'agit de valoriser l'engagement des écoles et des établissements dans le pilotage d'un projet global, construit en lien avec son territoire et au sein du réseau de l'Europe et de l'international. La labellisation des écoles et des établissements doit ainsi contribuer à la création d'un espace européen de l'éducation.

Le Label Euroscol s'inscrit dans le cadre d'une **démarche qualité** et participe ainsi au **plan national Langues vivantes** qui impulse une dynamique forte sur le plurilinguisme et l'ouverture sur le monde.

La région académique Bretagne porte des ambitions élevées en matière d'ouverture à l'Europe et à l'international des écoles et des établissements : la labellisation Euroscol doit ainsi contribuer à davantage d'équité entre les élèves et entre les territoires.

- Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité au cours de leur parcours scolaire ;
- L'ouverture européenne et internationale doit contribuer au développement des compétences des élèves et des personnels, en garantissant l'inclusion de toutes et de tous ;
- Les écoles et les établissements doivent avoir la possibilité de s'entraider pour le développement des mobilités et des partenariats au sein d'un réseau de l'Europe et de l'international.

La région académique souhaite accompagner les écoles et les établissements dans la démarche de labellisation. La Dareic sera ainsi aux côtés des écoles et des établissements pour les guider dans leur démarche. Elle met aussi à leur disposition cet **outil académique d'accompagnement de la démarche qualité** qui explicite les enjeux liés à l'ouverture sur l'Europe, dans chacun des domaines d'évaluation.

L'outil académique s'adresse aux équipes éducatives et aux pilotes pédagogiques. Il s'agit de faciliter l'entrée dans la démarche de développement de l'ouverture sur l'Europe et sur l'International et de les guider dans l'évaluation de sa qualité globale.



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'outil ne se substitue en aucun cas aux travaux de la commission académique chargée de proposer au recteur la labellisation de l'école ou de l'établissement.

Les équipes de la Dareic se tiennent à disposition des écoles et des établissements scolaires pour les accompagner dans leur démarche de labellisation.

La Labellisation Euroscol pour l'école ou pour l'établissement, c'est :

- La reconnaissance officielle et la valorisation de son engagement dans l'ouverture à l'Europe et à l'international ;
- L'appui du réseau Europe et International de l'académie, utile notamment pour le développement des mobilités des élèves et des personnels éducatifs ;
- L'appui de la Dareic pour valoriser dans l'académie et dans l'espace européen et l'international les actions pédagogiques ;
- La visibilité européenne et internationale de sa labellisation ;
- La possibilité d'utiliser le logo  dans ses communications.

OUVERTURE EUROPÉENNE DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS



OUTIL ACADÉMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE QUALITÉ



**STRATÉGIE, PILOTAGE,
ÉVALUATION**

**COMMUNICATION ET
VALORISATION**

PARTENARIATS

**DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES
LINGUISTIQUES ET
INTERCULTURELLES**

**MOBILITÉS DES
PERSONNELS ÉDUCATIFS**

**ACTIONS PÉDAGOGIQUES
ET INTERCULTURELLES
EUROPÉENNES**

MOBILITÉS DES ÉLÈVES

Niveau 1

Plusieurs dispositifs et projets ambitieux liés à l'ouverture européenne sont proposés

Les dispositifs existants sont communiqués auprès des personnels, des élèves et des familles

Des partenariats actifs sont mis en place avec des établissements scolaires étrangers (projets eTwinning, projets Erasmus, projets bilatéraux, etc.)

Des parcours linguistiques et culturels sont en place. Les équipes sont encouragées à se former et à valoriser leurs compétences linguistiques

L'école ou l'établissement facilite les mobilités individuelles - physiques et/ou virtuelles - vers l'étranger. La structure peut accueillir des mobilités entrantes

Des temps forts autour des langues et cultures européennes et internationales sont mis en place

Des échanges scolaires physiques et/ou virtuels sont mis en place

Niveau 2

L'ouverture européenne se vit dans le quotidien. Tous les acteurs de la communauté éducative sont impliqués. Un bilan annuel est réalisé

Une stratégie globale de communication interne et externe vise à valoriser les actions. Les partenaires étrangers, Les collectivités territoriales et les associations sont informés

Des engagements pérennes et formalisés sont pris avec des partenaires étrangers pour développer les mobilités des élèves et/ou des personnels

Les élèves sont invités à utiliser les langues étrangères en dehors des cours de langue vivante. Les enseignants mettent à profit leurs compétences linguistiques et interculturelles dans le cadre des enseignements et des projets

Ces mobilités individuelles vers l'étranger sont encouragées et servent l'échange de pratiques et l'innovation pédagogique. L'accueil de délégations et de personnels étrangers est impulsé

Des actions de sensibilisation à la citoyenneté européenne et au développement de l'interculturalité sont mises en place pour les élèves et les personnels. Les temps forts académiques et nationaux sont investis. L'accueil d'intervenants européens est renforcé

Des actions de mobilités scolaires d'élèves - sortantes et entrantes / individuelles et collectives -, en Europe et à l'international, sont exploitées dans le cadre des enseignements

Niveau 3

La stratégie s'inscrit dans une logique de réseau scolaire au sein d'un territoire lié à l'ouverture européenne, en étroite collaboration avec la Dareic. Le bilan annuel est transmis aux acteurs institutionnels

Les actions sont mises en valeur au sein du réseau de valorisation de l'action européenne, en lien avec la Dareic

L'expérience des partenariats est mise au service d'un réseau d'écoles, d'établissements et/ou d'un territoire

La réflexion globale et la généralisation des espaces d'apprentissage pour et par les langues favorisent la reconnaissance de toutes les langues et cultures et l'inclusion de tous

L'engagement des personnels impliqués dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel visant l'ouverture internationale et linguistique est valorisé (stages d'observation, formations, certifications, etc.)

L'école ou l'établissement contribue au rayonnement d'actions européennes et internationales à l'échelle de son réseau et/ou d'un territoire

Les expériences de mobilité des élèves sont reconnues (passaport Europass, attestation d'expérience européenne, bulletin et livret scolaires, etc.). Les compétences des élèves et des personnels acquises dans ce domaine sont valorisées.



**RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE**

Liberté
Égalité
Fraternité